

Objet : Les allocataires bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2018

Rédaction : Katell BIGOT

1- Dénombrement

10 231 allocataires ont perçu le rsa au mois de décembre 2018 : + 1 % par rapport à 2017 (même tendance qu'au niveau national).

Parmi ces 10 231 allocataires :

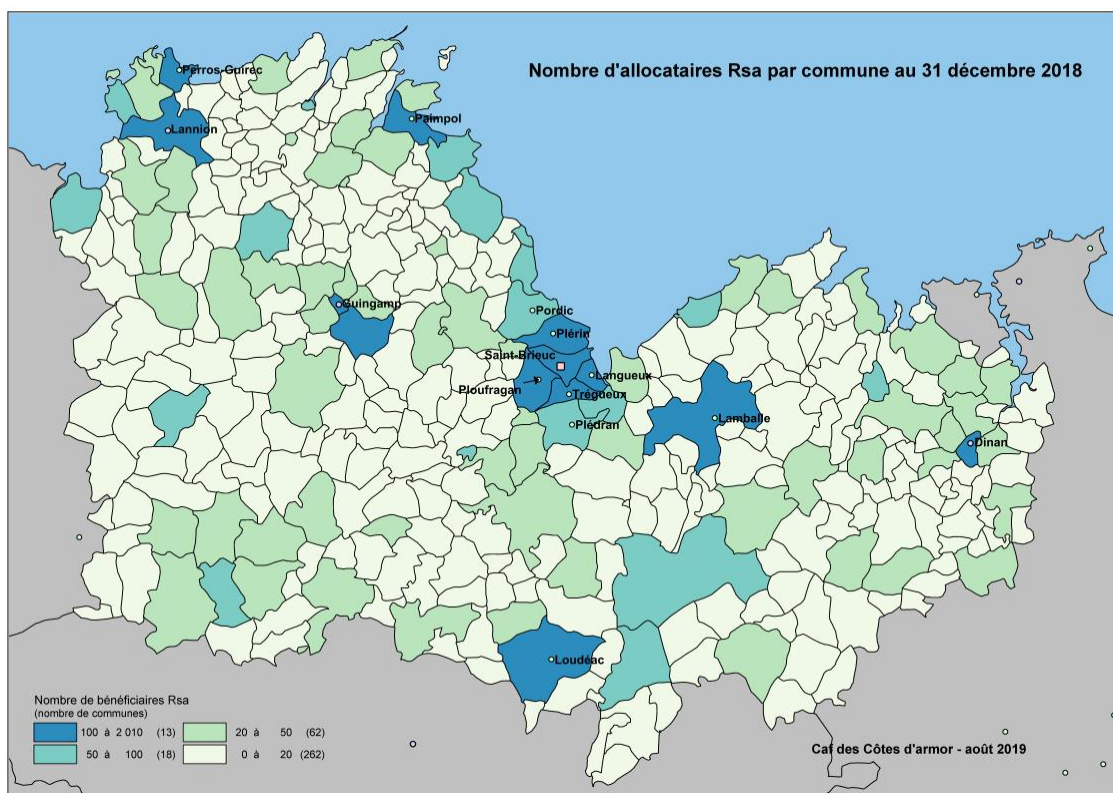
- 1 197 perçoivent le RSA majoré (- 0,4 % par rapport à 2017 tendance inverse au national + 0,2 %)
- 7 Rsa jeunes

On dénombre 13 320 allocataires dans le dispositif (droit versable et suspendu)
→ 3 089 foyers avec suspension.

19 366 personnes sont couvertes par le Rsa (droit versable) dont 11 418 adultes (titulaires + conjoints) et 7 948 enfants.

Le montant moyen versable par foyer est de 482,3 euros au mois de décembre 2018.

- 3 430 foyers perçoivent le rsa sans aucune autre prestation (34%)
- 2 427 foyers le perçoivent avec la prime d'activité (24 %).



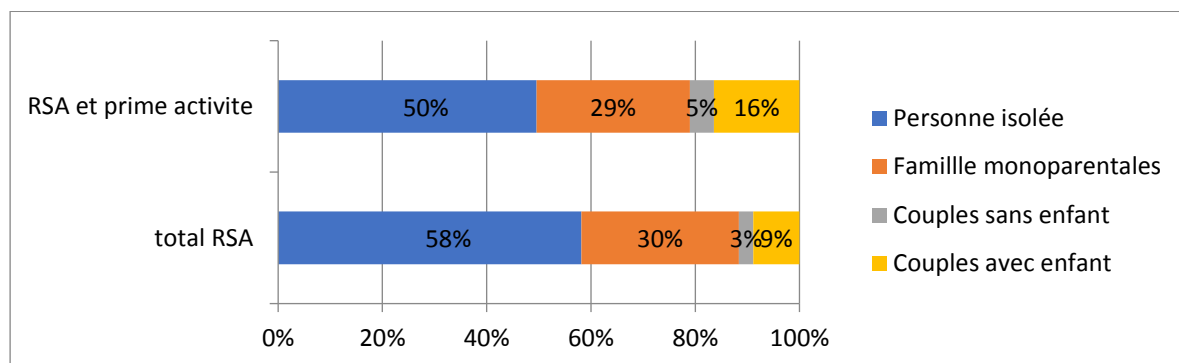
Les bénéficiaires de rsa vivent surtout à Saint-Brieuc et sa première couronne, et dans les villes telles que Guingamp, Lannion, Dinan Lamballe et Loudéac.

2- Le profil des bénéficiaires

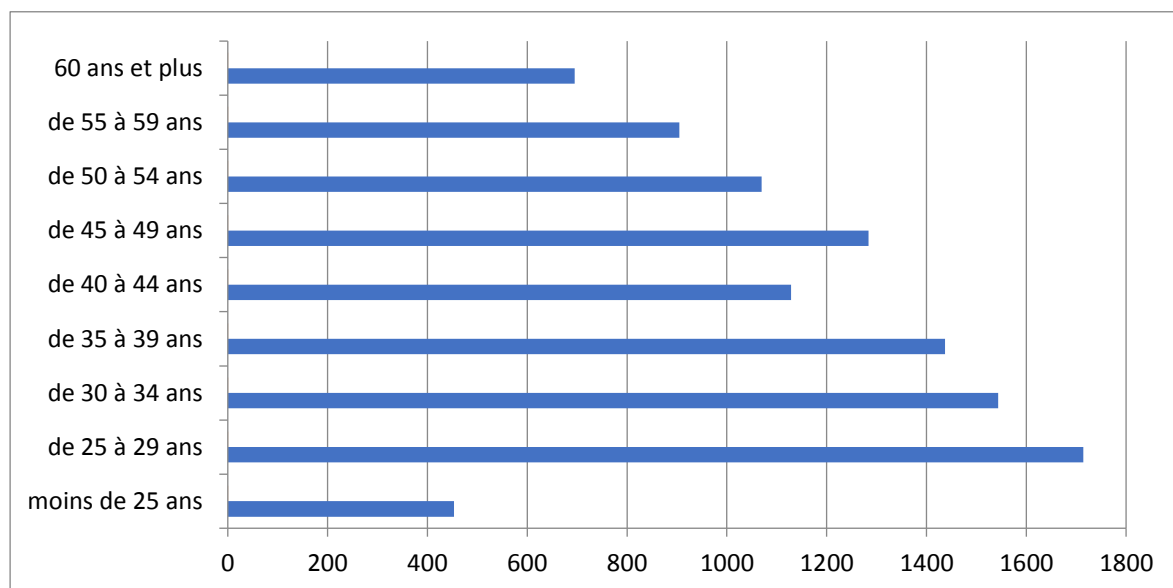
2-1- Situation familiale

57 % des allocataires du rsa sont des personnes isolées. Près d'un bénéficiaire sur trois est une personne seule avec des enfants.

La part de couple avec enfants est plus importante parmi les allocataires qui bénéficient également de la prime d'activité.

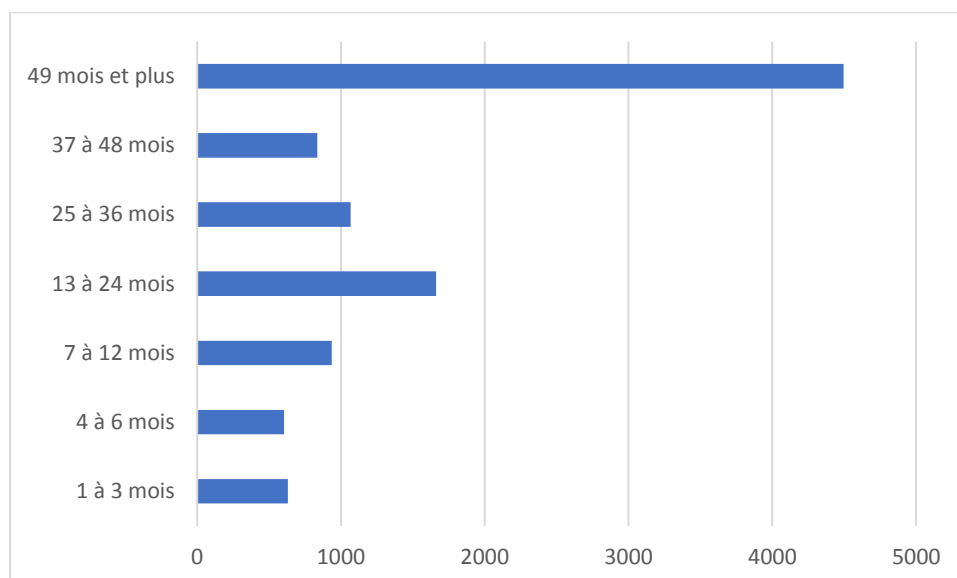


2-2- Age



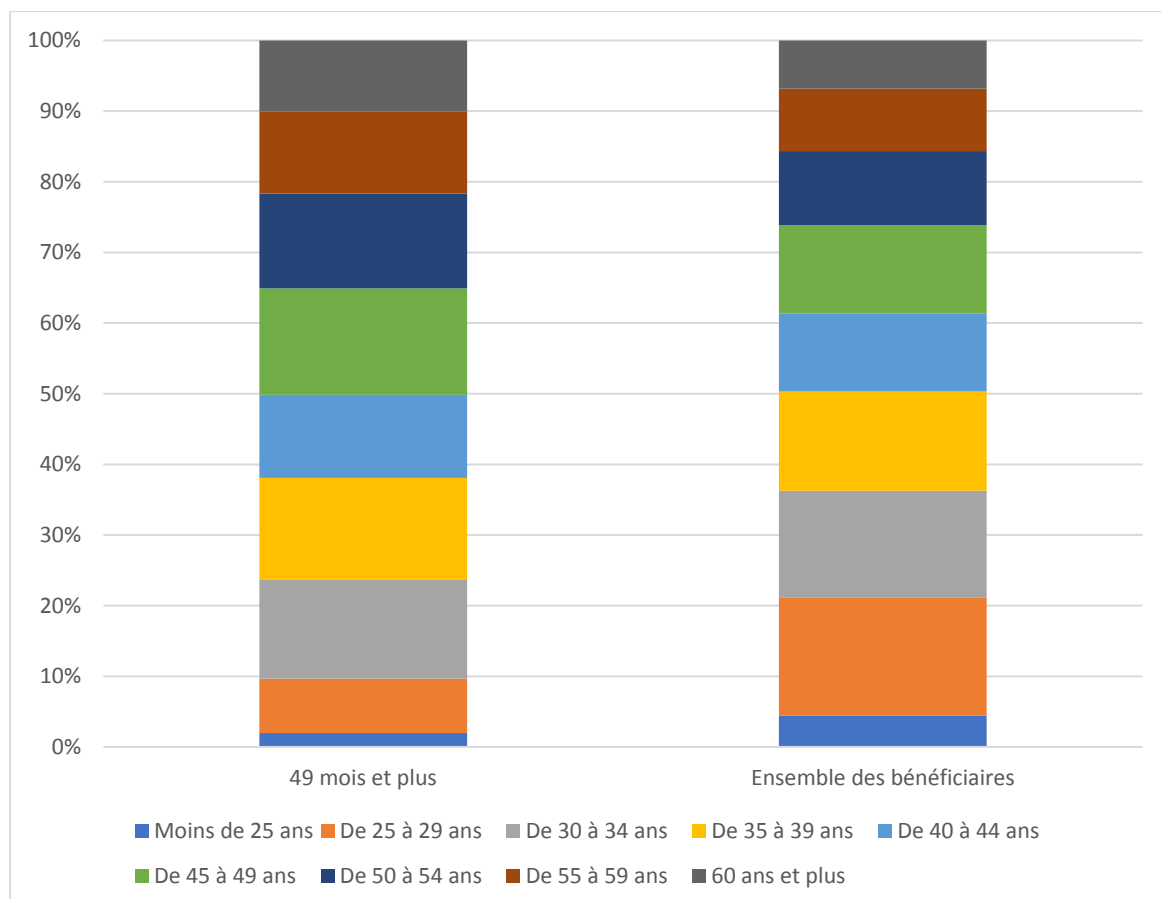
Le nombre de bénéficiaires décroît avec l'âge, cependant la part de personnes âgées de plus de 55 ans a progressé entre 2017 et 2018 (14 % en 2017, 16 % en 2018).

2-3- Ancienneté dans le dispositif



44 % des allocataires rsa sont dans le dispositif depuis plus de 4 ans (+ 1 point par rapport à 2017).

Répartition par âge des allocataires dans le dispositif depuis plus de 4 ans

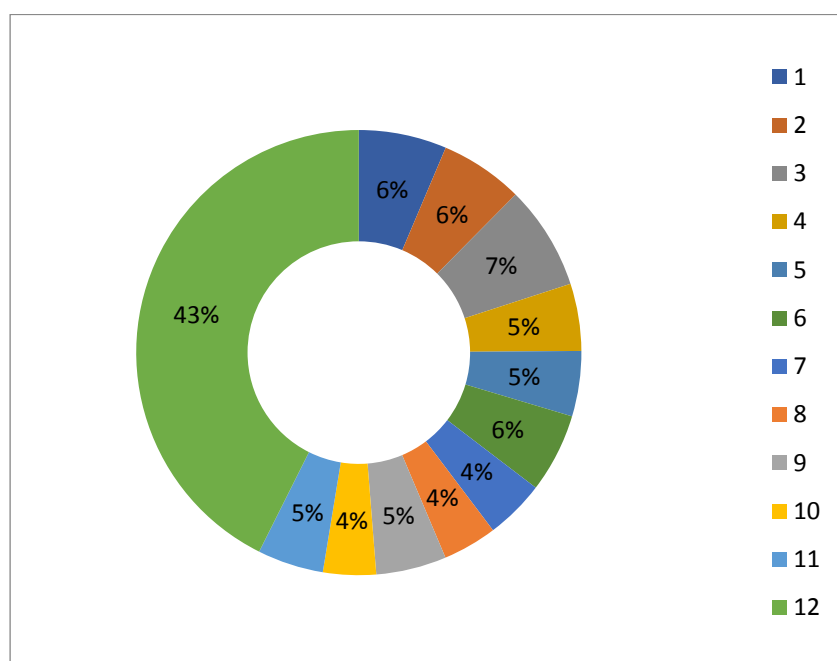


Toutes les classes d'âge comptent des allocataires de plus de 49 mois d'ancienneté avec toutefois une surreprésentation des allocataires de plus de 50 ans, et une moindre proportion d'allocataires de moins de 29 ans.

2-4 - Les versements

En 2018, 14 626 allocataires ont bénéficié au moins 1 mois du rsa. La prestation a été versée sans interruption sur toute l'année pour 43 % d'entre eux.

Répartition des allocataires selon le nombre de mois perçus en 2018



3- Les données de gestion

3-1- Les instructions IRsa

404 instructions abouties en 2018, 317 par la Caf et 87 par les Ccas contre 1 040 instructions abouties en 2017 (baisse des instructions liée à la mise en place de la téléprocédure).

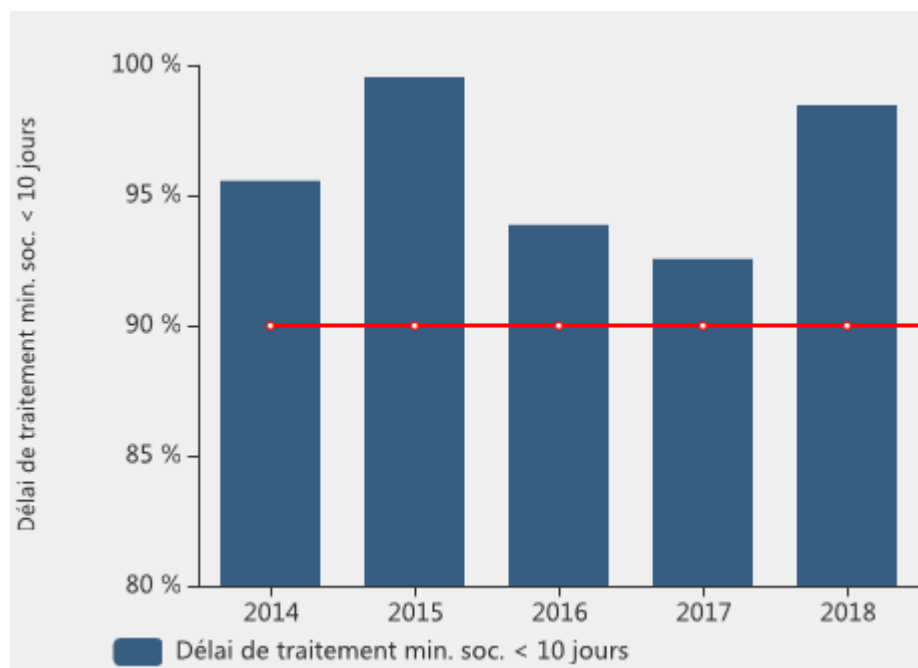
3-2- Les demandes de Rsa

Répartition des pièces Rsa par nature par type création SDP du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nature	Flux créé en interne	Flux entrant journalier	Téléprocédure	LAD	TOTAL
Demande de Rsa (DRSA)	574	2 489	2 643		5 706
%	10	44	46		100
Déclaration trimestrielle de Rsa (DTRSA)	1 897	8 141	39 665	5 387	55 090
%	3	15	72	10	100

En 2018, 46 % des demandes de Rsa sont arrivées par téléprocédure et 72 % des déclarations trimestrielles sont effectuées via la téléprocédure.

3-3 Les délais de traitement et de démarche



En 2018, 98,5 % des demandes de minima sociaux ont été traitées en moins de 10 jours.

Le délai de démarche moyen des bénéficiaires de minima sociaux était de 12,2 jours en 2018 contre 13,7 jours au niveau national.

Le délai de démarche calcule le délai entre la date d'arrivée et la date de fin de traitement (en jour calendaire) est devenu un indicateur de référence dans la cadre de la nouvelle Cog. Il a vocation à refléter davantage le délai perçu par les allocataires en intégrant les délais liés aux allers-retours et aux instances. Il concerne toutes les pièces relatives à un allocataire bénéficiaire d'un minimum social.

3-4 Les contacts

82,8 % des bénéficiaires du Rsa ont une adresse mail renseignée dans leur dossier et 92 % un numéro de téléphone portable.

En 2018, 9 319 allocataires ont contacté la Caf pour motif le Rsa. Ceux-ci ont généré 27 672 contacts connus dont :

- 15 171 visites au siège ou dans les permanences (82 % des visites se sont déroulées au siège).
- 11 738 communications entrantes.
- 755 communications sortantes.

Globalement les principaux motifs de contact sont dans 63 % des cas une demande de renseignements, 12 % un dépôt ou retrait de document et 7 % concernant le paiement (attestation, acompte, demande...).

4- Les Contrôles en 2018

4-1 Les contrôles relatifs au bénéficiaire de Rsa

Nb allocataires RSA	Nb allocataires contrôlés	Taux contrôle
13 252	12 889	97%
13 252	12 889	97%

Source : Table du Sid ALLSTAT.FPCOMMAA et FR1_1218

TYPE CONTROLE	Nb contrôles	Nb indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Nb de rappels	Taux de rappels	Montant de rappels	IF global	Taux d'IF	IF moyen
Agent assermenté	561	245	44%	826 288	248	44%	406 540	1 232 827	88%	2 198
Echanges extérieurs	79 102	441	1%	112 517	319	0%	90 916	203 433	1%	3
Appel de pièce	6 280	922	15%	832 663	714	11%	494 618	1 327 281	26%	211
	85 943	1 608	2%	1 771 468	1 281	1%	992 073	2 763 541	3%	32

Source : Table du Sid ALLSTAT.FPCOMMAA et FR1_1218

TYPE_CONTROLE	Nb contrôles	Nb indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Nb de rappels	Taux de rappels	Montant de rappels	IF global	Taux d'IF	IF moyen
AUTRES	1 916	133	7%	589 432	129	7%	274 637	864 070	14%	451
CONTROLES_AUTOMATISES	79 102	441	1%	112 517	319	0%	90 916	203 433	1%	3
DATAMINING	1 330	369	28%	572 742	374	28%	351 778	924 520	56%	695
RAC ANNUELS	622	186	30%	277 083	141	23%	121 160	398 244	53%	640
RAC TRIMESTRIELS	2 973	479	16%	219 692	318	11%	153 583	373 275	27%	126
	85 943	1 608	2%	1 771 468	1 281	1%	992 073	2 763 541	3%	32

Source : Table du Sid ALLSTAT.FPCOMMAA et FR1_1218

4-2 Les contrôles sur place demandés par le conseil départemental en 2018

- 14 contrôles (cible L 16) demandés par le Conseil Départemental
- Sur ces 14 contrôles 5 fraudes détectées.

4-3 Les fraudes

- En 2018, 120 dossiers comportant au moins une créance de RSA ont été qualifiés frauduleux par la commission administrative fraude pour un préjudice RSA de 703 342,30 €.
- Ainsi, 118 pénalités ont été appliquées pour un montant de 92 178,06 €.
- On dénombre 2 avertissements et 2 dépôts de plainte.

5- Les montants financiers

	▼ 2014	▼ 2015	▼ 2016	▼ 2017	▼ 2018	▼
Montant brut RSA socle	47 414 557,83	50 674 634,53	51 684 944,91	51 764 730,06	54 094 691,56	
Montant brut RSA majoré	8 565 289,05	9 056 542,68	8 928 076,26	9 118 252,80	8 874 980,28	
Montant brut RSA local (bonus)	992,53	0,00	0,00	2 576,64	2 253,69	
Montant décaissé	55 980 839,41	59 731 177,21	60 613 021,17	60 885 559,50	62 971 925,53	
A déduire	5 851 445,47	5 792 490,69	5 548 457,85	4 455 984,27	4 181 887,81	
Indus constatés						
Montant net décaissé	50 129 393,94	53 938 686,52	55 064 563,32	56 429 575,23	58 790 037,72	
à ajouter						
indus transférés au CD	454 918,73	500 126,97	463 463,70	465 221,18	425 146,26	
indus remis	137 975,89	277 952,31	242 231,39	174 794,37	166 979,41	
indus annulés	32 888,54	37 751,45	72 895,64	35 302,90	62 133,99	
Montant annuel à la charge du département	49 503 610,78	53 122 855,79	54 285 972,59	57 104 893,68	58 135 778,06	